

COMMUNE DE SERVAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DEL2023-9

L'an deux mil vingt-trois

Le deux février

À vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de **Monsieur Serge GUERIN**.

Présents : Mme Présents : Mme MAYOUSSIER, M. ECOCHARD, Mmes BLANC, FREBAULT, LAURENT, PIERRÉ, Ms GISBERT-CUREAU, REYNAUD, CRESPEL, LEGRAIS-BOUCHER

Excusés : M. CURT, Mme PLISSONNIER, M. PETITJEAN

Secrétaire de séance : M. REYNAUD

Date de Convocation : 26 janvier 2023

OBJET : LABEL « COMMUNE PARTENAIRE DU DON DU SANG » : ACCORD DE PARTENARIAT

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'à l'issue du congrès des Maires de l'Ain du 8 octobre 2022 à Bourg-en-Bresse, un accord de partenariat entre l'AMF01, l'EFS AURA et l'UD01 a été signé. Il a été également prévu un label « Commune partenaire du don du sang ».

Dans le cadre de ce label et afin de promouvoir le don du sang, un accord de partenariat entre la Commune de Servas, l'Etablissement Français du Sang, l'Amicale des Donneurs de Sang de Dompierre-sur-Veyle-Lent-Servas et L'union Départementale Fédérée des Associations pour le Don de Sang Bénévoles de l'Ain, est proposé.

Cet accord a pour objet de définir les objectifs généraux de collaboration entre les différentes parties et décrire les engagements réciproques de chacun.

Il prendra effet à sa date de signature et pourra être reconduit tacitement par période de douze mois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les termes de l'accord de partenariat à intervenir entre la Commune de Servas, l'Etablissement Français du Sang, l'Amicale des Donneurs de Sang de Dompierre-sur-Veyle-Lent-Servas et l'Union Départementale Fédérée des Associations pour le Don de Sang Bénévoles de l'Ain ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'accord de partenariat et tout document s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que susdits.
Pour copie certifiée conforme

Le Maire,
Serge GUERIN

